

Conseil d'Ecole- Année scolaire 2018-2019 Jeudi 8 novembre 17h30 à 19h30

Etaient présents

- M. Perez, maire de Roquettes
- M. Garcia, maire adjoint président de la commission éducation jeunesse
- Mme Joigneaux, conseillère déléguée aux écoles.
- Mme Rouzoul, directrice.
- **Enseignants** : Mme Ruiz, Mme Gril, Mme Liquet, Mme Bonnet, Mme Charles, Mme Oms, Mme Gatel, Mme Herbera, M. Villa Mme Simonneau, Mme Castaing.
- **Parents délégués** : Mmes Andréone-Massat, Fargeaudou, Dandine, Laurissesques, Druineau, Traille, Blin, Labia, Maïouna, Rozier,, Estripeau, Colombier, Gautier, Drouineau, Lafond; M Maury, Maachou, Lacoste ,
- Mme Bacquié, directrice de l'ALAE.

Invités excusés

- Mme Christophe, IEN.
- Mme Reynier, psychologue scolaire.

Procès-verbal du Conseil d'Ecole du 8 novembre 2018

1- Effectif et équipe pédagogique :

L'équipe pédagogique évolue. Mme Durand a pris une retraite bien méritée. Nous accueillons Mme Castaing et Mme Bonnet qui complète le temps de décharge de la directrice.

4 AVS accompagnent les élèves en situation de handicap.

Effectif :

| | | | | | | |
|-----|---------|---------|-----|-------------|-----|----------|
| CP | CP | CP-CE1 | CE1 | CE1-CE2 | CE2 | CE2-CM1 |
| 25 | 24 | 8+15=23 | 28 | 9+16=25 | 28 | 13+13=26 |
| CM1 | CM1-CM2 | CM2 | CM2 | | | |
| 29 | 19+8=27 | 27 | 28 | TOTAL : 290 | | |

2- Résultats élections :

Nous remercions les parents qui se sont mobilisés pour voter. Le taux de participation de 62,45 % est très bon. 11 parents sont élus titulaires et 11 parents sont élus suppléants avec notamment de nouveaux parents que nous remercions.

3- Vote du règlement intérieur de l'école

Rappels de certains articles :

-Pour les départs sur le temps scolaire, **un mot écrit spécifiant le nom de la personne qui viendra chercher l'enfant** est maintenant nécessaire.

-**Vigilance accrue sur l'absentéisme (pas plus de 4 demi-journées par mois non justifiées)** notamment l'absentéisme avant ou juste après les vacances scolaires et l'absentéisme « en pointillé » par exemple régulièrement les mercredis matin, les lundis matin etc...La famille sera convoquée par la directrice. Si les absences perdurent, l'inspecteur sera contacté. Les seuls motifs réputés légitimes sont les suivants :

maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent.

-**Nouvelle législation concernant l'utilisation des téléphones portables et tout autre équipement terminal de communications électroniques connecté.**

« 63 % des 11-14 ans sont inscrits sur au moins un réseau social alors que l'âge légal requis est 13 ans révolus selon une enquête réalisée en juin 2017 par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) et l'association Génération numérique.

L'utilisation du téléphone portable peut nuire gravement à la qualité d'écoute et de concentration nécessaire aux activités d'enseignement. Son usage est à l'origine d'une part importante des incivilités et des perturbations au sein des établissements. En outre, son utilisation dans l'enceinte des établissements diminue la qualité de la vie collective, pourtant indispensable à l'épanouissement des élèves. Enfin, les téléphones portables sont parfois des vecteurs de cyberharcèlement et facilitent l'accès aux images violentes, notamment pornographiques, pour les jeunes au moyen

d'Internet.

Pour toutes ces raisons, à la rentrée 2018, l'utilisation du téléphone portable et de tout autre équipement terminal de communications électroniques est interdite dans l'enceinte des écoles et des collèges. »

En conséquence, l'utilisation sur le temps scolaire est interdite.

Il sera inscrit dans le règlement de l'école que :

Les téléphones portables et tout autre équipement terminal de communications électroniques connecté doivent être éteints et rangés dans le cartable sur le temps scolaire et ceci quel que soit le lieu où se déroule l'activité scolaire.

Le conseil d'école vote à l'unanimité le règlement.

4- Coopérative scolaire : bilan financier

3252 euros pour le démarrage. L'appel à cotisation pour la coopérative cette année a permis de recevoir 3108 euros de la part des familles. La coopérative scolaire sera également approvisionnée par la recette concernant les photos et les actions organisées par les parents. L'année dernière 3 400 euros ont été dépensés pour les sorties. L'adhésion obligatoire à l'OCCE coûte 700 euros. Nous remercions chaleureusement l'ensemble des parents qui nous soutiennent en donnant de leur temps ou financièrement.

5- Sécurité :

L'exercice incendie s'est déroulé le 26 septembre 2018 à 10h05. Le scénario était une voiture qui brûle sur le parking.

Toutes les classes ont dû évacuer vers le terrain de rugby en utilisant le portillon élémentaire et le portillon maternelle (ce qui implique d'ouvrir le portail entre les 2 cours).

Il faut 2 minutes pour évacuer dans la cour.

Mais il a fallu plus de 3 minutes pour ouvrir les portails qui sont régulièrement bloqués.

La mairie va faire le nécessaire : un bilan « Clés » sera effectué par M. Clavel et Mme Rouzoul.

L'exercice PPMS « Intrusion » s'est déroulé le mercredi 7 novembre de 8h50 à 9h20.

Le signal venant de la maternelle a bien été entendu par les enseignantes d'élémentaire.

Les enseignantes ont relancé le signal sonore. Il n'a pas été entendu par les classes les plus éloignées.

Le signal sera répété et plus long. M. Villa relancera le signal grâce à une corne de brume placée sur l'armoire du couloir.

Mme Ruiz au préfabriqué a été prévenue avec le téléphone fixe du bureau de direction sur son portable personnel.

L'isolement du préfabriqué reste un problème en cas de situation de crise.

La mairie va faire étudier un moyen de faire régler l'intensité de la sonnerie en fonction des besoins (sonnerie de début et fin de récré différente de celle du PPMS)

3 classes n'ont pas pu communiquer avec les talkies pour diverses raisons. Des piles seront rachetées.

Le talkie de Mme Liqueur fonctionne mal (elle n'entend pas).

La procédure de récupération des effectifs par le bureau de crise va évoluer.

Les élèves sont restés en silence.

Les talkies des directrices doivent être testés sur le même canal pour voir si une communication entre les 2 écoles par talkie est envisageable.

6-Péri-Scolaire : ALAE

1/ INFORMATIONS ALAE/ALSH

EFFECTIFS MATIN : 50 enfants

EFFECTIFS MIDI : 240

EFFECTIFS SOIRS ALAE : 124

EFFECTIFS TAE : 30

EFFECTIFS MERCREDIS : 20 en garderie, 44 en temps repas

AXES EDUCATIFS ALAE/ALSH 2018:

- Développer le lien avec le service Pôle Prévention Parentalité,
- Sensibiliser les enfants au bruit dans la cantine,
- Favoriser l'inclusion d'enfants en situation d'handicap (langage des signes)
- Sensibiliser les enfants à la démarche Agenda 21 et tout particulièrement la sensibilisation sur l'éducation nutritionnelle et la lutte contre le gaspillage,
- Renforcer et développer le partenariat avec l'Éducation Nationale afin de lutter contre l'échec et le décrochage scolaire
- Participation des enfants au festival unitaire (participation à « lire en fête »)

OBJECTIF GENERAL ALAE :

«PERMETTRE A L'ENFANT DE S'EPANOUIR ET DE DEVELOPPER SON SENS SOCIAL . Permettre à l'enfant de découvrir les acteurs de sa commune »

2/Rencontres quotidiennes avec Mme ROUZOUL, PAI, Enfants, Projets communs, Règles de vie communes ALAE/École. Élaboration commune d'un transfert de responsabilité.

3/ REPONSE AUX PARENTS

Question Parents :

Serait-il possible de mettre en place un temps de goûter, temps de jeu et temps de devoirs notamment pour les enfants qui partent après 18H. Temps de devoirs déjà mis en place pour les enfants qui le souhaitent .

Est-il possible de quitter la salle des devoirs si les devoirs sont finis ?

Comme expliqué dans la note distribuée dans les cartables de vos enfants le 3/9/18 « information mode emploi ALAE/ALSH »

Chaque année, dès le mois d'octobre Jessica propose de surveiller le temps « devoirs » de vos enfants tous les jours de 16H45 à 17H45 à la bibliothèque de l'école. Les parents qui souhaitent que leurs enfants fassent leurs devoirs doivent se rapprocher de Jessica.

Les enfants sortant du temps scolaire à 16H15, ils ont le temps de goûter, de jouer entre eux pour pouvoir rejoindre Jessica à 16H45/16H50 pour les devoirs.

Jessica étant notre assistante administrative de 7H30 à 9H30 tous les jours, les parents contactent Jessica, régulièrement pour lui demander de récupérer leurs enfants pour le temps de devoirs.

En général les enfants ont largement le temps de faire leur révision de devoirs de 16H45 A 17H45, et les enfants inscrits au temps devoirs partent vers 18H.

Les enfants peuvent quitter la salle de devoirs. Cette salle étant la bibliothèque remise à neuf par Jessica, certains enfants restent lire après leurs devoirs. Le mercredi après-midi est aussi un temps durant lequel il est possible de faire les devoirs.

7-Evaluation CP-CE1 :

Pour cette rentrée 2018, le gouvernement a souhaité mettre en place des évaluations nationales en CP et en CE1. En CP, il y aura 2 sessions d'évaluation et une seule en CE1. La première s'est déroulée du 17 au 28 septembre.

Elles ont été réalisées en manière collective ou individuelle.

Ces évaluations permettent d'apprécier les acquis et les besoins des élèves en début de CP et de CE1. La procédure de saisie et d'analyse des résultats a subi de nombreux déboires. A ce jour, les analyses par école ne sont pas parvenues aux directrices et directeurs.

Je vous en parlerai donc au prochain conseil d'école.

Les résultats individuels sont accessibles aux parents.

8- Projet d'école et projets de classe :

Le projet d'école va être réécrit cette année. Il sera présenté lors du dernier conseil d'école de l'année.

Projet Chorale avec M. Trenel, intervenant :

Concerne essentiellement les cycles 3 pour les périodes 1 à 4 et les CE2 pour la période 5.

Représentation du cycle 3 en avril 2018.

Assistante Langue : De novembre à avril, une assistante anglaise va intervenir dans les classes avec l'enseignant environ une ou 2 fois par mois. Elle permettra de travailler sur l'ouverture culturelle.

Médiathèque :

Visites, expositions et emprunts sont proposés aux classes.

Les classes participeront Lire en fête/ Thème de l'Asie, à l'Ecole au cinéma.

Des sorties sont prévues pour toutes les classes.

Savoir Nager et cycle vélo:

Les classes de CE1 et CM2.

Les classes de CM2 envisagent une « semaine théâtrale » à l'école.

9- Questions des parents :

-A la rentrée de l'année prochaine, informer les parents des CP sur les modalités d'organisation liées à la sortie de l'école sur Roquettes (ex : l'enfant reste à côté de l'enseignant tant que le parent n'est pas vu par l'enfant) :

Un mot a été mis dans ce sens dans le dossier d'inscription donné en GS au mois de juin. Mais nous pourrons remettre un mot explicatif à la rentrée.

-CROSS : les enfants ont une médaille en papier en récompense. Souhait de remettre en place la récompense par la participation à une œuvre caritative. Déjà mis en place des années antérieures.

Cette année les élèves ont eu une médaille ou un diplôme.

Le travail concernant l'engagement solidaire se poursuit mais avec un don de fournitures scolaires au « resto du Cœur » de Portet certainement au mois de février.

L'année où les 2 projets ont été associés les élèves ont choisi une étiquette représentant la fourniture scolaire qu'ils souhaitaient offrir. C'est la coopérative scolaire qui a fait ces achats, nous souhaitons que le don soit un don personnel et pas forcément neuf.

- Questions à la mairie :

Une ligne jaune pourra-t-elle être tracée à l'entrée de l'école comme déjà évoqué ? Ce sera fait dès la semaine suivante.

Peut-on rajouter une estrade au niveau des lavabos aux toilettes des filles pour leur permettre de boire ? Ce sera étudié.

Les délégués des parents d'élèves sont invités à l'inauguration de la passerelle et du parcours de santé le 7 décembre à 11h.

L'ordre au jour ayant été intégralement débattu, le Conseil d'Ecole est clôturé.

Signatures des secrétaires

Mme Charles et Mme Liquet

Signature de la directrice

Mme Rouzoul